

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 224 nommant les fonctionnaires chargés de la vérification des caisses dans les divers services de la Colonie.

n° 224

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
1 septembre 1908

Numéro JO  
n° 134 du 01/01/1908

Date du numéro  
1 janvier 1908

### TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 23 Décembre 1907 seront vérifiées à la date du 31 Décembre 1907; 1° La caisse du receveur comptable des poste et télégraphes par M. Senelle, Chef du service des Douaneas; 2° La caisse du Service des Douanes et Contributions par M. Rascalon, fondé de pouvoirs du Trésorier paveur ; 3° La caisse de l'agence spéciale par M.Séré. Chef du 1er Pureau du Secrétariat Général. 4° La caisse du chef du service de santé Directeur comptable de l'hôpital par M. de Tourris, Cheï du Bureau des Finances.